

LE CHIFFRE

+2,4%

Les créations d'entreprises en France ont progressé de 2,4 % en mars, après un recul de 1 % en février, en raison d'un redressement des immatriculations de micro-entrepreneurs, selon des données de l'Insee. Au total, 47 518 entreprises ont été créées le mois dernier contre 46 403 en février.

Tableau de bord

LES CHIFFRES DE LA CONSOMMATION (par rapport au mois précédent)

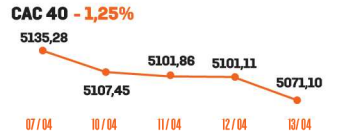
Consommation des ménages (02/2017)	↘ -0,8 %
Inflation (03/2017)	↗ +0,6 %
Energie	↘ -0,5 %
Alimentation	↘ -0,3 %
Produits manufacturés	↗ +2,5 %
Services	↗ +0,1 %
Indice des loyers (T1) En variation annuelle	125,90 + 0,51 %

En mars 2017, l'indice des prix à la consommation accélère, à +0,6 % sur un mois après un faible rebond de 0,1 % en février. Cette hausse résulte d'un rebond du prix des produits manufacturés après la fin des soldes d'hiver et d'une

augmentation des prix du tabac. En revanche, les prix de l'alimentation se replient du fait des produits frais et ceux de l'énergie du fait des produits pétroliers. Enfin, les prix des services marquent le pas.

ÉPARGNER

Livrets A / Bleu (net)	PEL (brut)	Euro / Dollar
0,75 %	1 %	1,0617 \$ (cours le 14/04)



LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Salaires brut	Minimum horaire brut	net	Chômage (02/2017, sans les DOM-TOM)	Demandeurs d'emploi (cat. A, B, C)
35h	9,76 €	7,58 €		5 515 200
	1480 €	1149 €	Variation sur le mois précédent	+ 0,5 %
			% de la population active (T4)	10 %

Source : INSEE

EMPRUNTER

Taux fixe pour emprunt immobilier	Taux minimum des crédits à la consommation sur un an		
Durée	15 ans	20 ans	0,95 %
Taux moyen	1,60 %	1,85 %	
Taux minimum	1,05 %	1,30 %	

Source : Baromètre Emprunts.com, taux moyens hors assurance.

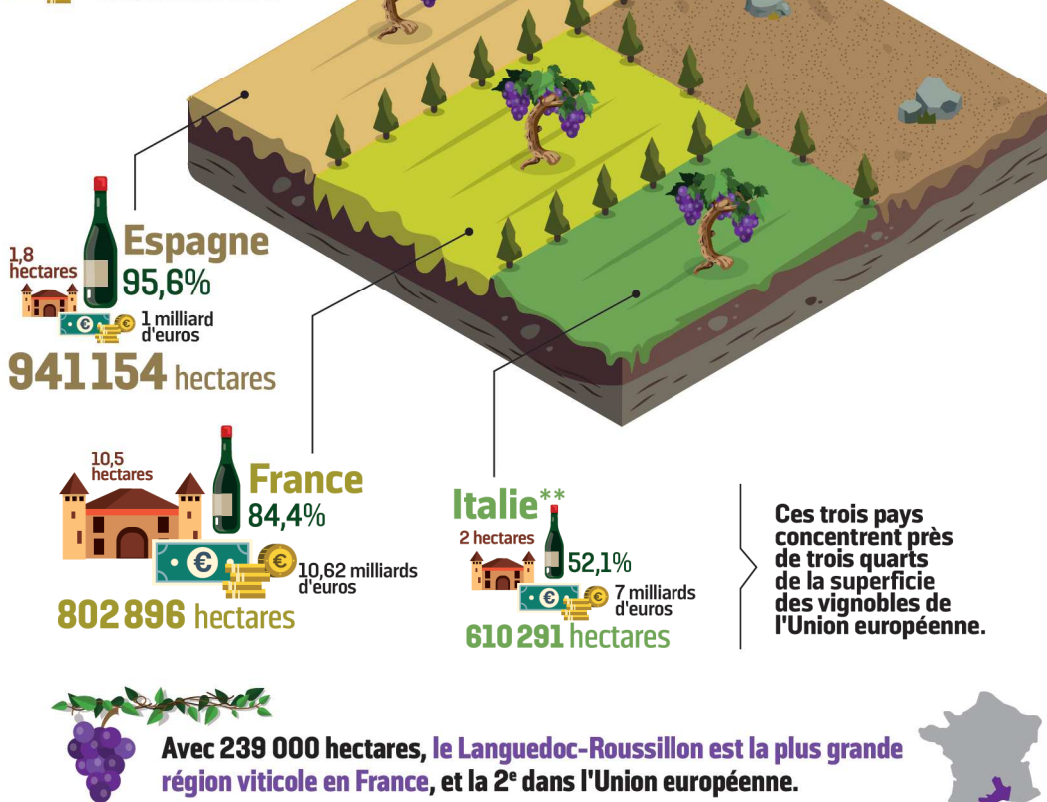
La France, premier producteur de vin en Europe

La production vinicole en France s'élève à 10,62 Mds€ par an. C'est le premier producteur de vin en Union européenne, même si elle n'est que 2^e en termes de superficie de vignobles.

Superficie de vignobles en 2015

- Part dédiée à la production de vins de qualité (AOP, IGP)
- Superficie moyenne par exploitation, en hectares
- Valeur de la production 2015, en milliards d'euros*

Total de l'Union européenne
3,19 millions
d'hectares



Ces trois pays concentrent près de trois quarts de la superficie des vignobles de l'Union européenne.

* Au prix de base, à prix courants ** Données 2010

EN PARTENARIAT AVEC

dico de l'éco

La finance pour tous

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu est apparu en France avec la loi du 15 juillet 1914. Il touche chaque année les revenus des personnes physiques (salaires, pensions de retraite, bénéfices...), et concerne quelque 45 % des Français. Plus de la moitié des contribuables sont donc non-imposables.

Il est collecté par l'Etat et sert à financer une partie, assez faible (19,5 %), de son budget, bien loin derrière la TVA (50,8 %).

Son barème se caractérise par l'existence de cinq taux (de 0 à 45 %), qui s'appliquent chacun à une tranche du revenu définie chaque année par la loi de finances. Tous les revenus ne sont donc pas imposés au même taux. C'est la notion de « progressivité » du barème qui est appliquée. Les taux sont moins élevés pour les portions « inférieures » du revenu. Exemple : la part du revenu net imposable inférieure à 9 710 € est exonérée, celle allant de cette somme à 26 818 € est taxée à 14 %... Les revenus excédant 152 260 € sont taxés à 45 %.

OBLIGATION DE DÉCLARER EN LIGNE

Cet impôt est dit « déclaratif » car les contribuables déclarent eux-mêmes leurs revenus de l'année précédente, ou vérifient les informations préremplies par l'administration. La mise en place du prélèvement à la source, prévu pour 2018, ne supprimera pas la déclaration de revenus.

La loi de Finances pour 2016 a instauré une obligation de déclarer en ligne, qui est progressivement mise en place pour tous les ménages d'ici 2019. Pour cette année, elle concerne les contribuables dont le revenu fiscal de référence est supérieur à 28 000 €. Des aménagements sont néanmoins prévus pour ceux qui estimeraient ne pas pouvoir déclarer en ligne. Le service de télédéclaration est accessible depuis le 12 avril, sur le site Impots.gouv.fr.

INFOGRAPHIE : 36KINOBIA SOURCE : EUROSTAT